



Mon employeur peut il m'imposer des congés

Par **Neko 95**, le **29/06/2019** à **18:03**

Bonjour,

J'ai un petit problème : mon contrat d'apprentissage se termine le 31 août il me reste donc mes 5 semaines de congés payés. J'ai donc posé 3 semaines en août et le reste, je comptais me les faire payer, mais hier ma manager, sans rien me dire, nous a envoyé le planning des semaines prochaines et elle m'a posé une semaine fin juillet, sans m'en parlé ni même signé un papier.

Je voulais donc savoir si je suis en droit de refuser la semaine de congé qu'elle m'a imposée ?

Merci pour vos réponses.

Par **Lag0**, le **30/06/2019** à **08:42**

Bonjour,

C'est bien l'employeur qui fixe les dates des congés payés. Mais il doit le faire avec, au minimum, un mois d'avance. Dans votre cas, il semble que ce délai ne soit pas respecté.

Par **morobar**, le **02/07/2019** à **07:40**

Hum,

le 29/06 nous apprenons que l'employeur a imposé (quand ?) des CP pour fin juillet (ou début août). Le délai d'un mois paraît avoir été respecté.

Mais c'est une croyance répandue de penser que c'est le salarié qui choisit ses dates en remplissant la demande d'attribution.